

Parcours et réussite en section de technicien supérieur : les indicateurs incluant la session 2023

73 % des nouveaux inscrits en 1^{ère} année de section de technicien supérieur (STS) sous statut scolaire à la rentrée 2020 sont passés en 2^{nde} année un an après ; 60 % ont obtenu leur diplôme du brevet de technicien supérieur (BTS) en deux ou trois ans. Ce taux de succès est en baisse de 9 points par rapport aux nouveaux inscrits à la rentrée 2019. Ce résultat s'explique en particulier par la baisse de la réussite en deux ans (-10 points). Cette baisse s'observe pour tous les étudiants, quelle que soit leur origine sociale.

Plus du tiers des nouveaux inscrits en 1^{ère} année de STS en 2020 étaient des néo-bacheliers de la série technologique

Près de 84 % des étudiants inscrits pour la première fois en première année de section de technicien supérieur (STS) à la rentrée 2020 sous statut scolaire venaient d'obtenir leur diplôme du baccalauréat.

Réussite en STS en 2 ou 3 ans selon la filière et la mention de baccalauréat des étudiants inscrits pour la 1^{ère} fois en 1^{ère} année à la rentrée 2020

Série de baccalauréat	Rentrée 2020			
	Part des inscrits	Taux de passage	Taux de réussite en 2 ans	Taux de réussite en 2 ou 3 ans
Néo-bacheliers				
Littéraire	1,9	78,8	70,9	73,5
Economique	8,1	82,7	75,2	77,9
Scientifique	6,4	85,0	78,0	80,4
Ensemble bac général	16,3	83,2	75,8	78,4
STMG	19,7	74,5	57,1	61,5
Autres bac techno.	15,6	79,5	64,3	68,9
Ensemble bac techno	35,4	76,7	60,2	64,8
Ensemble bac pro	32,7	62,2	37,4	41,7
Total néo-bacheliers	84,4	72,3	54,4	58,4
Autres origines	15,6	77,0	64,3	66,4
Mention obtenue				
Néo-bacheliers				
Très bien	3,8	81,4	74,1	76,3
Bien	17,6	77,2	63,4	66,4
Assez bien	32,6	72,8	54,3	58,4
Passable 1er groupe*	23,4	69,1	47,0	51,9
Passable 2d groupe*	1,9	61,5	34,6	40,9
Inconnue	5,0	65,0	51,1	54,2
Autres origines	15,6	77,0	64,3	66,4
Total	100,0	73,1	56,0	59,7

* 1^{er} groupe : entre 10 et 12 de moyenne au baccalauréat à l'écrit ; 2nd groupe : entre 8 et 10 puis réussite à l'oral.

Source : MESR-SIES / Systèmes d'information OCEAN et CYCLADES du MENJ

Plus du tiers des nouveaux inscrits 2020 étaient des néo-bacheliers de la série technologique (35 % des effectifs). Les nouveaux bacheliers en sciences et technologies du

management et de la gestion (STMG) représentaient un inscrit sur cinq (20 %). Les néo-bacheliers professionnels composaient un tiers de ces effectifs (33 %). Et 16 % des nouveaux inscrits 2020 avaient obtenu leur baccalauréat général cette même année.

Une baisse de la réussite au BTS en deux ans

Parmi les étudiants entrés pour la 1^{ère} fois en 1^{ère} année de STS à la rentrée 2020, 73,1 % d'entre eux ont suivi la 2^{nde} année de formation à la rentrée suivante. Ce taux de passage est plus faible que celui de la cohorte 2019 (75,4 %). La baisse concerne essentiellement les néo-bacheliers professionnels dont le taux de passage est de 62,2 % pour la cohorte 2020 (66,0 % pour la cohorte 2019) et dans une moindre mesure les néo-bacheliers technologique (76,7 % pour la cohorte 2020) et les néo-bacheliers généraux (83 %).

Les taux de réussite en deux ans sont globalement à la baisse. Ce résultat peut être un effet des modalités d'organisation adaptées au contexte sanitaire du baccalauréat en 2020. Ainsi 56 % de la cohorte 2020 obtiennent leur diplôme de BTS en deux ans. Ce taux baisse de 10,3 points par rapport à la cohorte précédente et retrouve un niveau proche de celui observé avant la crise sanitaire (58,5 % pour la cohorte 2017). Les bacheliers généraux sont ceux dont le taux de réussite en deux ans est le plus élevé (75,8 %, -4,3 points), suivis des bacheliers technologiques (64,8 %, -9,6 points). Cependant, les bacheliers professionnels, dont 37,3 % obtiennent leur BTS en deux ans, connaissent la plus forte baisse de ce taux de réussite (-14,7 points).

Le taux de réussite en deux ou trois ans de la cohorte 2020 est de 59,7 %, inférieur de 9,1 points à celui de la cohorte 2019. Cette baisse est cependant moins élevée que celle entre les taux en 2 ans de ces mêmes cohortes (-10,3 points). En revanche, la part des nouveaux entrants en STS qui obtiennent leur diplôme en 3 ans est plus élevée pour la cohorte 2020 (3,7 %) que celle de la cohorte 2019 (2,5 %). Cette hausse du taux de réussite en 3 ans est plus

importante pour les bacheliers professionnels : 4,3 % pour la cohorte 2019 après 2,7 % pour la cohorte 2018.

Les étudiants ayant le mieux réussi au baccalauréat sont également ceux qui réussissent le mieux au BTS

En raison des modalités d'organisation adaptées au contexte sanitaire, le taux de réussite au baccalauréat a fortement augmenté en 2020. Cette réussite se traduit par une part plus importante d'étudiants en 1^{ère} année de BTS ayant une mention assez bien, bien ou très bien : 54 % pour la cohorte 2020 contre 39,7% pour la cohorte 2019. Près de 81 % des néo-bacheliers de la session 2020 avec mention très bien sont passés en 2^{nde} année contre 77,2 % de ceux ayant une mention bien ou 72,8 % pour les détenteurs d'une mention assez bien. Les nouveaux entrants en STS à la rentrée 2020 non néo-bacheliers (15,6 % des nouveaux entrants) ont été 77 % à passer en 2^{nde} année.

Plus de 7 étudiants sur 10 inscrits pour la première fois en STS à la rentrée 2020 se sont orientés dans une formation de la spécialité des services. Plus de 73 % d'entre eux passent en 2^{nde} année, soit une baisse de 2,1 points par rapport à la cohorte 2019. Leur taux de réussite atteint 56,5 % en deux ans (-10,3 points par rapport à la cohorte 2019) et 60,2 % (-9,2 points) en deux ou trois ans. Dans les formations de la spécialité de la production, le taux de passage en 2^{nde} année, de 73,0 %, diminue de 3 points par rapport à la cohorte 2019. Leur taux de réussite en deux ans est inférieur de 10,3 points à celui de la cohorte précédente et s'élève à 54,6 %. Leur taux de réussite en deux ou trois ans est de 58,5 %, en baisse de 9 points.

Réussite en STS en 2 ou 3 ans selon les caractéristiques des étudiants inscrits en 1^{ère} année à la rentrée 2020

	Rentrée 2020			
	Part des inscrits	Taux de passage	Taux de réussite en 2 ans	Taux de réussite en 2 ou 3 ans
Homme	53,1	71,9	53,3	57,4
Femme	46,9	74,4	59,0	62,3
PCS du parent référent				
Très favorisé	15,4	78,6	66,3	69,6
Favorisé	13,1	76,0	60,5	64,3
Assez défavorisé	28,2	73,8	57,4	60,9
Défavorisé	38,2	70,3	50,4	54,5
Non réponse	5,0	65,1	46,4	50,1
Spécialité du BTS préparé				
Production	28,6	73,0	54,6	58,5
Services	71,4	73,1	56,5	60,2
Total	100,0	73,1	56,0	59,7

Source : MESR-SIES / Systèmes d'information OCEAN et CYCLADES du MENJ

Baisse de la réussite quelle que soit l'origine sociale

Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle (PCS) du parent référent de l'étudiant, au moins 7 étudiants sur 10 passent en 2^{nde} année à la rentrée 2020. Ce taux varie de 70,3 % pour les étudiants dont le parent référent à une PCS « défavorisée » à 78,6 % pour ceux dont le parent référent à une PCS « très favorisée ».

De même, la réussite en deux ans est plus élevée pour les étudiants issus de milieu très favorisés (66,3 %) que pour les

étudiants issus de milieu « défavorisé » (50,4 %). Ces derniers ont un taux de réussite nettement inférieur à la moyenne et en fort décrochage par rapport au groupe de ceux issus de milieu « assez défavorisé » (-7 points).

Par ailleurs, la baisse de la réussite au BTS de la cohorte 2019 par rapport à la cohorte précédente est observée pour tous les étudiants, quelle que soit leur origine sociale. Ainsi, les taux de réussite en deux ans des étudiants dont le parent référent a une PCS « très favorisée » décroît de 6,5 points. Pour les catégories de PCS « favorisée » et « assez défavorisée » la baisse est presque de 10 points. La catégorie de PCS « défavorisée » connaît la plus forte baisse, de 12,1 points.

Agnès LIÈVRE
MESR-SIES

Champ : Étudiants inscrits en 2020 pour la première fois en première année de STS dans un établissement public ou privé sous contrat, en France métropolitaine et dans les DROM et ayant effectué l'ensemble de leur cursus sous statut scolaire.

Source : MESR-SIES / Systèmes d'information Scolarité OCEAN et CYCLADES du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (MENJ)

Méthodologie

Les résultats présentés dans cette note ont été produits suite à un appariement entre les données du baccalauréat (CYCLADES), des inscrits en STS (Scolarité) et des résultats au BTS (CYCLADES). La mise en place de l'identifiant national de l'élève et de l'étudiant (INE), déployé dans l'ensemble des lycées, permet, pour la 2^{nde} année, de s'appuyer uniquement sur cet identifiant pour réaliser les appariements.

Aussi les résultats publiés ici ne sont pas comparables à ceux publiés sur les cohortes 2016 et antérieures à 2016.

Ils portent sur l'ensemble des étudiants inscrits pour la première fois en première année de STS à la rentrée 2020, sous statut scolaire, dans un établissement public ou privé sous contrat, en France métropolitaine et dans les DROM. Ainsi, un étudiant qui redouble la 1^{ère} année de formation et se réinscrit en première année de STS à la rentrée 2020 n'est-il pas pris en compte. Les STS agricoles ou maritimes ne sont pas incluses dans le champ de l'étude car les données sur ces classes ne le permettent pas. En outre, seuls les étudiants ayant effectué l'ensemble de leur cursus sous statut scolaire sont pris en compte. Les étudiants ayant effectué une première année sous statut scolaire puis une deuxième en tant qu'apprenti sont ainsi exclus du champ pour ne pas perturber l'interprétation des résultats.